



Communiqué

Vie de quartier

Nouvelle étape pour la Valencienne

Les Centres de vie infantine (CVE) de Prélaz-Valency profiteront désormais de l'espace de la Valencienne plusieurs jours par semaine. Cette nouvelle collaboration permet aux enfants des CVE de bénéficier d'un terrain de jeux en plein air. En parallèle, la Ville de Lausanne renouvelle sa convention avec l'Amicale de pétanque qui dispose du lieu depuis quelques années. La Valencienne reste ouverte aux événements bénéficiant d'une autorisation de manifestation.

Situé au cœur de Prélaz-Valency, la Valencienne représente depuis longtemps un lieu important dans la dynamique du quartier. Cet espace a accueilli de nombreuses initiatives, projets et rencontres au fil des années. Il est devenu ainsi un point de ralliement pour la population souhaitant participer à des événements culturels, sociaux et récréatifs.

Dans le prolongement de cet héritage, deux CVE du quartier (respectivement celui des Jardins de Prélaz et celui de Valency) pourront désormais accéder à la Valencienne 4 demi-journées par semaine pour leurs activités hors-murs. L'accès à cet espace vise à enrichir l'expérience éducative des plus jeunes, en leur fournissant un cadre pour grandir, explorer et s'épanouir en plein air. Le renouvellement de la convention avec l'association « L'Amicale de pétanque » permet également de préserver la tradition de la pétanque dans le quartier et de contribuer au développement des liens sociaux entre les habitantes et habitants.

La Valencienne reste ouverte aux événements sous réserve d'une autorisation de manifestation comme pour tout espace public à Lausanne. Une demande de réservation peut être déposée directement sur le site www.lausanne.ch/valencienne.

Pour la Municipalité, il est essentiel que la Valencienne reste un lieu accessible à toutes et tous, préservant son statut de carrefour ouvert et inclusif dans le quartier. Elle s'engage à garantir que ce lieu serve de plateforme de partage, de rencontres et d'activités pour renforcer le tissu social de Prélaz-Valency.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/valencienne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86
- Simone Horat, Chef de service, Quartiers, jeunesse et familles, +41 21 315 62 10

Lausanne, le 16 mai 2024